



Arnaque alicé avantage gagnant des 10000 euros

Par **chrisalias72**, le **18/05/2011** à **10:45**

Bonjour, moi aussi je suis dans le même cas pour la session de concours 2010-2011. J'ai commandé plusieurs fois et à ceci j'ai reçu une multitude de courrier de ce gain qui m'était destinée allant du courrier récapitulatif de droit acquis, de convocation personnelle, de copy de fax, un harcèlement de courrier qui nous met dans un stress hypothétique de gagner cette somme d'argent. Rêve peut-on faire pour que cela ne se reproduise pas ? J'ai gardé tout le courrier, une dizaine environ, et est-ce que passer commande 2 fois rien reçu, que faire ?

Par **chocvan**, le **20/05/2011** à **13:42**

bonjour, ben moi aussi je me suis fait avoir. J'ai reçu pleins de courrier au début, je ne répondais sans commander. Après, fallait que je commande pour avoir mon chèque dans mon colis. Je les ai menacés de porter plaintes, j'ai commandé, mon chèque est encaissé. D'après au moins 2 à 3 mois et je n'ai toujours pas mon colis ni le chèque. Ou puis-je porter plaintes contre cette entreprise mensongère qui donne un sourire, un espoir et qui nous arnaque en beauté!!!!!! Svp, je ne veux pas en rester là, je trouve ça dégueulasse ce qu'ils font et en plus je vois que je ne suis pas la seule. Quelqu'un aurait-il une solution pour qu'ils m'amènent mon colis et le chèque qui est de 10 000€ ou je suis la gagnante soit disant ? Merci beaucoup.

Par **tichacha**, le **08/08/2011** à **12:00**

à ce que je vois je ne suis pas la seule à mettre faite arnaquer j'ai passer 2 commandes et n'ai rien reçu.rnrnavez vous des solutions ?rnrnje me demandais s'il était possible de mener une association de consommateur ou un truc du genre afin que cette arnaque cesse et etre remboursée.rnrnj'ai vu un reportage il y a quelques mois qui parlais d'une avocate qui avait eu gain de cause pour sa cliente qui avait également reçu des courriers similaires. l'entreprise avait du lui verser la somme.rnrnje pense qu'il faudrait etre a plusieurs pour avoir du poids face a cette entreprise.rnMoi aussi je les ai menacé de porté plainte depuis plus aucunes nouvellesrnrnPouvez vous m'aider ????

Par **fali**, le **06/11/2011** à **22:22**

Mesdames et MessieursrnrnJe suis moi aussi dans la même situation que vous . J'ai comme vous fait une commande qui n'ai jamais arrivée mais qui a été encaissé. Je pense que la solution finale est de porter plainte contre cette escroc et de demander le remboursement de nos achats fantômes voire des dommages et intérêts.rnCette personne a souvent eu des problèmes avec la justice, mais a toujours gagnée les procès,mais nous pouvons,si nous le voulons en nous joignant renverser la tendance puisque l'escroquerie est un délit puni par la loi .rnrnEn ce qui me concerne je suis allée porter plainte mais malheureusement les locaux de la police étaient remplis donc j'y retournerai dès que possible . Il faut que toutes les victimes le fasse pour que cette femme arrête de "voler " les gens

Par **tichacha**, le **10/11/2011** à **19:14**

bonjour fali,rnrnpour info alice avantages est un nom commercial, d'emprunt et n'est pas une personne réelle. Porter plainte maintenant est trop tard je me suis renseignée auprès d'une institution qui surveille les arnaques faites par les entreprises.rnrnSi cette société a gagné autant de procès c'est parce qu'il ne faut pas porter plainte au sujet des gains (source de perte du procès par les plaignants) mais au sujet de la non livraison du ou des colis.rnrnComme je l'ai dit plus tôt de toute façon c'est trop tard même si nous nous associons tous.